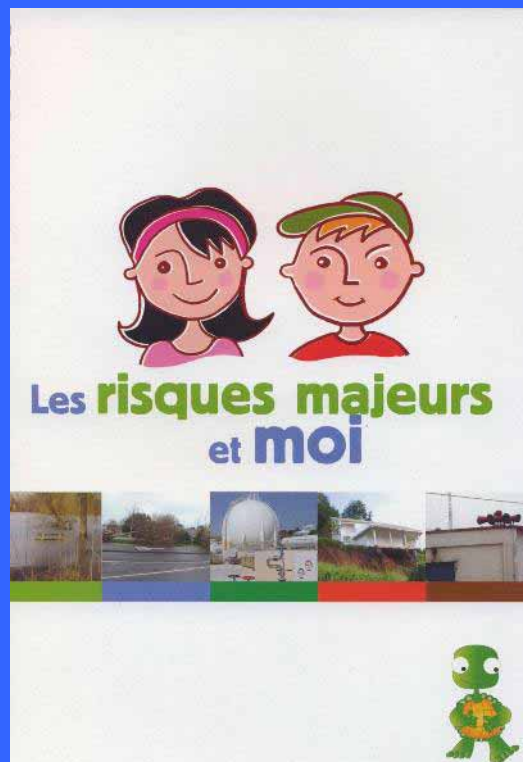


Présentation de l'opération pilote 2007-2008



Sommaire

Présentation de l'opération pilote

| | |
|------------------------------|--------|
| Présentation de l'outil..... | page 4 |
| Historique..... | page 5 |
| Partenariat..... | page 6 |
| Diffusion..... | page 7 |
| Accompagnement..... | page 8 |

Evaluation

| | |
|---------------------------------|---------|
| Analyse..... | page 10 |
| Synthèse..... | page 33 |
| Conclusion et perspectives..... | page 34 |

Annexes

| | |
|---|------|
| Diapositives de présentation du livret de l'élève « Les risques majeurs et moi »..... | page |
| Présentation des 4 formations des référents « risques majeurs » de Prévention MAIF..... | page |



Présentation de l'outil

Le livret de l'élève, divisé en cinq chapitres, comprend 48 pages.

La dernière partie « le bilan de l'apprentissage » propose une auto-évaluation finale.

Il a été conçu pour sensibiliser les élèves de 5^{ème} aux risques majeurs en leur permettant :

- d'appréhender la notion de risque majeur,
- d'être à même de trouver et de comprendre les informations nécessaires à l'identification des risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés,
- de percevoir les différentes phases du risque et le rôle important de la prévention,
- de découvrir les différents acteurs de la gestion des risques ainsi que les plans de gestion de crise mis en place par les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements scolaires,
- de reconnaître les différents signaux d'alerte et d'appliquer les consignes

Remarque : Au cours de l'opération le livret a également été testé auprès d'élèves de 4^{ème} et du 1^{er} degré.

LES POINTS FORTS DE CE LIVRET

Les aspects évaluation :

- *Par des équipes* : au fur et à mesure de son élaboration, il a été testé dans l'académie de Clermont- Ferrand par des élèves, des enseignants de collèges et des stagiaires de l'IUFM,
- *Par des classes et leurs enseignants* : pendant l'année scolaire 2007-2008, l'expérimentation a été proposée à l'ensemble des académies pour des classes de 5^{ème} volontaires, ce qui représente 143 classes. Ces expérimentations ont fait l'objet d'un dossier d'évaluation qui permettra d'améliorer une future édition,
- *Par les élèves eux-mêmes* : une fois son livret complété, l'élève peut évaluer seul son niveau de connaissance et de compétence(s).

Les aspects personnalisation :

- chaque élève se voit remettre SON livret. Il devra le compléter en autonomie ou avec un ou plusieurs enseignants voire un autre membre du personnel de l'établissement scolaire (CPE, infirmière..),
- la démarche s'appuie sur le vécu de l'élève pour différencier les risques de la vie quotidienne des risques majeurs et les risques individuels des risques collectifs,
- l'approche permet d'appréhender les risques majeurs dans son environnement immédiat, sa commune, son département, son pays et le monde.

Historique

Ce projet du livret de l'élève « Les risques majeurs et moi » a été initié en 2005 et l'opération pilote a été lancée officiellement en octobre 2007.

La réalisation du livret a été confiée à un groupe de travail constitué de membres de l'IFFO-RME : Danièle Bazin, administratrice, Sandrine Masson puis Julie Harwal, chargée de mission à l'IFFO-RME et d'une équipe de formateurs de l'académie de Clermont-Ferrand : Didier Mulnet (formateur à l'IUFM), Françoise de Chacaton et Yves Gamba professeur de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) en collège et en lycée. Sébastien Baron professeur de physique-chimie en collège, tous formateurs Risques Majeurs et environnement (RMé).

Au fur et à mesure des réunions, les contenus du livret ont été affinés et rendus plus interactifs grâce à plusieurs tests et évaluations réalisés dans les classes des différents concepteurs et auprès de stagiaires de l'Institut de Formation des Maîtres de Clermont-Ferrand.

Un Comité de relecture a ensuite été constitué pour la phase de finalisation de l'outil. Dans le cadre de l'IFFO-RME se sont mobilisés: Sylvette Pierron, présidente, Gérard Mignot, secrétaire général, Evelyne Allain, chargée de mission, André Patte, administrateur, Sandrine Masson, formatrice RMé de l'académie de Nantes ainsi que Catherine Bourse, inspectrice pédagogique régionale de SVT.

Ce livret a également été soumis, pour avis à Michel Hagnerelle, doyen de l'inspection général d'Histoire-Géographie et à Gérard Bonhoure, inspecteur général des Sciences de la Vie et de la Terre.

Partenariat

Ce livret a été réalisé avec le soutien du MEEDDAT dans le cadre de la convention cadre qui le lie à l'Institut Français des Formateurs Risques majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME). Il a fait l'objet d'une convention entre l'IFFO-RME et Prévention MAIF signée lors de la réunion des coordonnateurs académiques risques majeurs qui s'est tenue à Niort le 6 juillet 2007. Elle porte sur l'édition, la diffusion et l'accompagnement de ce livret.

ENSEIGNEMENT

Prévention MAIF s'implique dans l'éducation aux risques majeurs

Inondations, tremblements de terre, tempêtes, mais aussi les explosions de type AZF, ou encore les nuages toxiques : personne n'est évidemment à l'abri des risques majeurs qu'ils soient d'origine naturelle ou technologique. L'Éducation nationale se préoccupe de tels risques en mettant en place dans chaque établissement scolaire accueillant des enfants, un plan particulier de mise en sûreté. Par contre en matière de sensibilisation et d'éducation, le message est relayé de façon diffuse, au travers des cours d'instruction civique, d'histoire et géographie, etc. D'une façon moins structurée en tout cas que pour la prévention en matière de sécurité routière ou des accidents domestiques.

Le ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables, et l'Institut français des formations aux risques

majeurs travaillent à vulgariser l'information en la matière, et ont trouvé en l'association Prévention MAIF un partenaire de poids. Celle-ci, au travers d'une convention qui a été signée vendredi à Niort, s'est engagée dans le financement, la diffusion et l'accompagnement pédagogique sur le terrain par ses quelque 2.000 bénévoles, d'un nouveau document scolaire. Il s'agit d'un livret intitulé « les risques majeurs et moi », dont les premiers exemplaires seront distribués à la rentrée pour qu'au moins une classe de 5^e de chaque département puisse l'expérimenter. Ce livret doit contribuer à l'éducation des enfants et sans aucun doute à celle de leurs parents sur la question, notamment sur le fait que les établissements sont habilités et préparés à protéger les enfants en cas de consigne de confinement par exemple.



Sylvette Pierron pour l'institut des risques majeurs, et Bernard Benoit pour Prévention MAIF, ont signé cette convention visant à la mise en œuvre d'un document scolaire de prévention aux risques majeurs.

La ville de Palaiseau s'est également engagée dans la généralisation du livret pour l'ensemble des classes de 5^{ème} de son territoire et quelques classes du premier degré.

Les trois collèges palaisiens ont accompli ce travail en interdisciplinarité : Histoire-Géographie, Sciences physiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Lettres, Mathématiques. Ce projet a rencontré une forte adhésion des élèves.

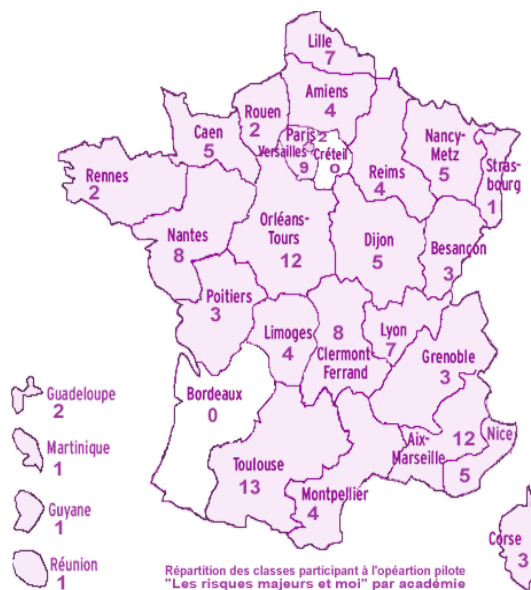
Diffusion

Le lancement officiel de l'opération a eu lieu du 8 au 14 octobre 2007 à l'occasion de la semaine de la sécurité civile « Comment rendre nos écoles plus sûres »

Un ou plusieurs collèges pilote par département ont été identifiés en septembre et octobre 2007 pour tester le livret de l'élève pendant l'année scolaire 2007-2008.



Remise des livrets aux élèves du collège Pierre de Coubertin de l'académie de Versailles.



L'IFFO-RME s'est appuyé sur les coordonnateurs académiques afin d'identifier au moins une classe par département. Entre octobre et février 2008 143 classes soit 4290 élèves ont été dotés

Une présentation du livret de l'élève et de l'opération pilote a été faite aux membres du réseau RMé à l'occasion de la rencontre annuelle des formateurs qui s'est tenue du 26 au 29 octobre 2007 à Fuveau dans les Bouches du Rhône et dont le thème était : « Feux de forêts en pays méditerranéen ».

Accompagnement

Afin d'aider les enseignants volontaires participant à l'opération, l'IFFO-RME, Prévention MAIF et le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire ont veillé à proposer des sites d'accompagnement et à former des personnes-ressource.

Un site Internet

Un décriptage du livret et un accompagnement pédagogique de base à destination des enseignants, est disponible sur le site de l'IFFO-RME : <http://www.iffo-rme.fr>.

La rubrique « fiche à fiche » précise pour chaque fiche, des objectifs, des savoirs, des savoir-faire, des attitudes visés ainsi que des entrées disciplinaires et interdisciplinaires possibles. Mais aussi, quelques remarques et adresses de sites.



La rubrique « Exemples d'utilisation du livret » propose différentes modalités d'utilisation.

La rubrique « Outils locaux » apportera diverses informations, des outils cartographiques et des adresses de sites spécifiques à certaines régions de la Métropole et des DOM-TOM.

Ultérieurement, ce site sera complété et amélioré grâce à l'analyse des évaluations retournées à l'IFFO-RME par les enseignants expérimentateurs.

Des personnes ressources

Les enseignants qui ont accepté de tester ce livret ont pu demander l'aide des membres du réseau RMé de leur académie.

En janvier et février 2008, des formations ont été mises en place pour apporter aux délégués de Prévention MAIF les éléments nécessaires pour accompagner dans leur mission les personnes ressources ci-dessus (voir annexe)

